



AGENTS MUNICIPAUX

Compétences et engagement au service des Genêts

Focus
Un nouveau groupe scolaire à la rentrée 2025

Talents d'ici
Anthony CAILLAUD,
Chef du centre de secours



INSTANTS CHOISIS | 4

Les événements marquants des deux derniers mois

ACTU ! | 6

L'essentiel de l'actualité locale

GRAND ANGLE | 10

Agents municipaux : compétences et engagement au service des Genôts

FOCUS | 14

Un nouveau groupe scolaire à la rentrée 2025

CADRE DE VIE | 15

Début des travaux au plan d'eau du Parc du Moulin à Élise

TALENTS D'ICI | 16

Anthony CAILLAUD, Chef du centre de secours

5 CHOSES À SAVOIR SUR | 17

La vidéoprotection

SORTIR | 18

L'agenda des sorties pour les deux prochains mois

Directrice de publication : Sabine ROIRAND, Maire. Rédaction : Charlotte ESNAULT. Mise en page : Carine Fournier Studio Graphique. Photos : Ville du Poiré-sur-Vie, Adobe Stock et mentions. Impression : imprimerie Jauffrit. Distribution : Tremplin. Tirage : 4 400 exemplaires. Dépôt légal : 2024 - ISSN 2827-1084.





« Coopérer pour dessiner l'avenir ensemble »

Sabine ROIRAND
Maire

Chaque nouvelle année est l'occasion de prendre de bonnes résolutions, de se projeter vers de nouveaux horizons et de souhaiter le meilleur pour nos proches. Cet enthousiasme, je vous le souhaite dans vos vies personnelles et professionnelles, ainsi que dans tous vos engagements et tous vos projets.

Le contexte actuel nécessite de toujours et encore s'adapter, réinventer, imaginer de nouveaux modèles et accompagner les changements. Il nécessite aussi de coopérer pour dessiner ensemble l'avenir qui permettra aux futures générations de vivre dans un environnement sain et durable. Notre commune est riche d'initiatives qui contribuent à ces objectifs. Les cérémonies des vœux ont été l'occasion de les mettre en valeur et de remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie locale.

Agir en citoyen responsable, entreprendre pour animer et faire vivre son territoire, s'engager pour les autres, faire preuve de solidarité et de bienveillance, sont autant de valeurs qui méritent reconnaissance et respect.

Pour ce premier numéro du Poiré Mag « relooké », j'ai souhaité plus particulièrement mettre à l'honneur l'engagement des élus et des agents qui agissent au quotidien pour assurer leurs missions de service public au bénéfice de toute la population. Leurs compétences sont multiples et complémentaires. Leur implication est importante pour toujours faire grandir notre commune. Leurs choix prennent en compte de nombreux enjeux. Je souhaite que chacun puisse apprécier à sa juste valeur ces engagements ainsi que la qualité des services, des équipements et des espaces mis à disposition.

L'année 2024 marque le lancement concret d'importants chantiers structurants pour notre commune. Certains dossiers avancent bien, d'autres demandent encore du temps d'étude et de la réflexion ; l'essentiel est d'agir en responsabilité, avec une vision d'avenir !

Avec les élus et agents municipaux, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Photo page de couverture : De gauche à droite : Jérémy GOUJON, agent du service Bâtiments, Delphine DARBOT, chargée d'animation locale et culturelle, Franck BARDOUX, responsable de la Police municipale, Marine RELET, directrice de l'accueil périscolaire de l'école des Pensées, Amélie PEAUD, chargée du portage de repas.



Repas de Noël dans les écoles 1

Noël à Pomme de Reinette 2

Un joli mois de décembre à la crèche municipale avec de nombreuses activités proposées par les professionnelles.

Noël au Poiré 3

Merci à tous d'être venus si nombreux profiter des animations de Noël place du Marché !

Arbre de Noël 4

L'association des assistantes maternelles « Bébé Chou » a organisé son arbre de Noël à la Martelle réunissant enfants et parents.
Contact - Virginie GUYOT : 06 98 90 54 75.

Course nature de la Vie 5

Grand succès pour cette 17^e édition qui a attiré plus de 1000 coureurs !



instants choisis



6 Concert de Noël

L'église Saint-Pierre a résonné au son du trio La Renouée qui a séduit le public avec un jeu précis, d'une grande musicalité.

7 Soirée pyjama à la médiathèque

On s'est installé confortablement avec son doudou pour écouter de belles histoires en pyjama !

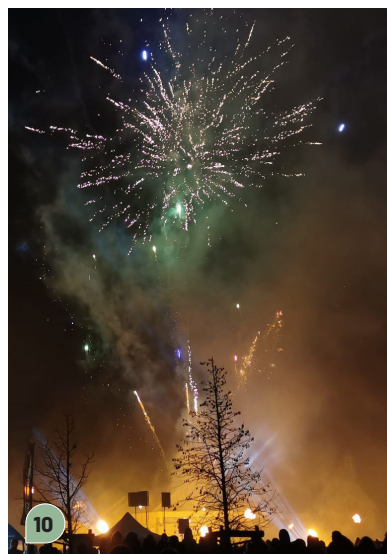
8 Bricolage de Noël

Début décembre, les jeunes élus du Conseil municipal des Enfants ont participé à l'installation des décorations de Noël à l'EHPAD Yves COUGNAUD. Un joli moment partagé !

9 Téléthon

L'association AutoNov'vie a eu le plaisir de remettre un chèque de 8 345,68 € au Téléthon. Un grand merci aux bénévoles, aux commerçants et aux associations participantes pour leurs dons et leur implication !

10 Festi'Artifice





⇒ MUNICIPALITÉ

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira les mardis 20 février et 16 avril à 19h en mairie.

Vous pouvez consulter les ordres du jour et les comptes rendus sur le site internet : www.ville-lepoiresurvie.fr (rubrique Découvrir / Mairie).

⇒ CULTURE

Festival Acoustic



Une belle programmation grâce à des bénévoles engagés et passionnés !

Rendez-vous les 22, 23 et 24 mars au complexe de l'Idonnière pour 3 jours de partage et d'émotions à vivre avec :

- Vendredi : Benjamin Biolay et Jordan Mackampa
- Samedi : Charlie Winston, Nick Mulvey et Grandbrothers
- Dimanche : Maxime Le Forestier et Aliocha Schneider

Billetterie :
www.acoustic-festival.fr

⇒ POPULATION

Les chiffres 2023

8 897 habitants



62 naissances



34 mariages



35 pacs



71 décès



3 183 cartes d'identité



2 139 passeports



Pensez à anticiper vos rendez-vous !

⇒ SCOLAIRE

Rentrée 2024

Votre enfant est né en 2021 ? Pensez à faire son inscription, dès à présent, dans l'une des quatre écoles primaires de la commune.

Pour les écoles du Chemin des Amours, de l'Idonnière et des Pensées, téléchargez la fiche d'inscription sur le site internet de la commune (www.ville-lepoiresurvie.fr) ou demandez-la directement à l'accueil de la mairie.
Renseignements - 02 51 31 80 14

Pour l'école du Sacré-Cœur, contactez la direction de l'école Contact - 02 51 31 82 56





➔ AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

L'intérêt général du projet est confirmé

La Cour administrative d'appel vient de confirmer l'intérêt général du projet d'aménagement qui va permettre le développement du commerce et la création de logements en cœur de ville. Ce chantier s'inscrit complètement dans les orientations de rénovation et de densification urbaines qui nous sont données.

Cette nouvelle étape, après la rénovation de la place du Marché (inaugurée en avril 2019), va permettre de continuer à travailler

sur la revitalisation du cœur de ville.

Après avoir réalisé des offres d'achat auprès des requérants, le juge a été saisi pour fixer les indemnités d'expropriation. Ces procédures sont toujours en cours.

Rappel du contexte

Depuis 2016, en collaboration avec l'EPF (Etablissement Public Foncier), des études et des négociations ont été conduites pour réaliser une deuxième tranche de travaux, en haut et à l'arrière de la place du marché,

afin de poursuivre la redynamisation du cœur de ville par le développement de l'habitat et du commerce.

En juin 2018, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC centre-ville) a été créée, d'une surface de 6 567 m², afin de créer un projet d'ensemble comprenant une cinquantaine de logements (collectifs et individuels) ainsi que 600 m² de cellules commerciales, du stationnement et des liaisons douces.



Esther BOUCHAUD-BERTHELOT

Avocat inscrite au Barreau de La Roche-sur-Yon.

Elle vous reçoit en toute confidentialité à son cabinet du Poiré-sur-Vie, du lundi au samedi midi, sur rendez-vous

uniquement. Les domaines d'intervention sont notamment le droit des personnes (divorce, séparation, mineurs, assistance éducative), le droit pénal (auteur/victime, accompagnement pour dépôt de plainte, indemnisation, ...) ainsi que les affaires civiles (conflits de voisinage, locataires/propriétaires, exécution de contrat...).

1 rue des Landes Rousses
02 51 36 98 84 / www.ebb-avocat.fr



Julie BENESTEASUDRES

Réflexologue

Julie a exercé les professions d'aide-soignante et auxiliaire de puériculture pendant plus de 13 ans.

Elle vous propose des prestations de réflexologie plantaire (pieds),

palmaire (mains), faciale (visage), et auriculaire (oreilles).
« J'exerce dans une salle spacieuse, chaleureuse et apaisante. J'interviens également dans des établissements médico-sociaux et en entreprise ».

Sur rendez-vous uniquement.

27 rue de la Chapelle
06 68 68 55 97 - juliebenesteau@gmail.com
www.ondesdsens.fr

↳ ENVIRONNEMENT

Sacs jaunes

Vous pouvez retirer vos sacs jaunes avec votre carte « déchets » à l'accueil de :

■ **La Communauté de communes Vie et Boulogne** – ZA La Gendronnière, 24 rue des Landes
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

■ **La médiathèque** – 19 rue des Chênes
Lundi* 15h30-18h30
Mercredi 10h30-13h et 14h30-18h30
Jeudi* 16h30-18h30
Vendredi* 16h30-19h
Samedi 10h30-13h

*ouverte à 14h30 pendant les vacances scolaires.

↳ À NOTER :

■ Les sacs jaunes numérotés sont exclusivement réservés à la collecte des emballages.

■ Les sacs jaunes doivent être présentés sur la voie publique uniquement la veille du jour de ramassage, et retirés le jour même s'ils n'ont pas été ramassés pour non-conformité.

■ Une tarification « insalubrité » pour sac jaune sur la voie publique et tout dépôt sauvage de 150 € minimum selon l'importance du dépôt sera appliquée et un dépôt de plainte sera effectué à la gendarmerie. Le temps d'intervention des services municipaux sera également facturé.

🗨️ 02 51 31 67 33
environnement@vietetboulogne.fr

↳ MOBILITÉ

L'application Karos pour le covoiturage

Avec le soutien de la Région Pays de la Loire, la Communauté de communes Vie et Boulogne a choisi l'application KAROS pour développer le covoiturage.

Les employeurs du territoire peuvent s'engager et faire bénéficier leurs salariés d'une gratuité des trajets de covoiturage en tant que passager. Le conducteur reçoit, via l'application, une somme forfaitaire variable selon le nombre de kilomètres.

Si vous êtes un nouveau conducteur covoitureur, vous pouvez également bénéficier d'une prime de 100 €. Ce dispositif, financé par l'État, est reconduit en 2025.



↳ MARCHÉ

Commerçants ambulants



Voici la liste des commerçants présents place du Marché :

■ Jeudi, de 9h à 13h : La Ferme de la Goichonnière (viande de vache, veau, porc et poulet, œufs, fruits et légumes, mogettes...)

■ Jeudis 15 février, 21 mars et 18 avril, de 8h30 à 12h30 : Les Vergers d'Apremont (pommes, poires, jus, cidres)

■ Vendredi, de 7h30 à 13h : Boucherie Genôte (viande fraîche, charcuterie, traiteur).

■ Vendredi, de 16h30 à 19h30 : Bambou Délices (plats asiatiques)

Les exposants, artisans de bouche ou créateurs intéressés peuvent prendre contact avec la mairie pour organiser leur présence.

🗨️ 02 51 31 80 14

↳ HABITAT

« Les Jardins du Meunier »

L'entreprise Nexity développe une nouvelle opération d'habitat sur la commune. Situé route de Palluau, ce programme se dénomme « Les Jardins du Meunier ».

Il comprendra :

■ 56 logements collectifs

■ 20 maisons individuelles

■ 32 terrains à bâtir, d'une superficie allant de 390 à 597 m², vendus viabilisés et libres de choix de constructeur.

🗨️ 02 14 02 14 07





⇒ CAP GENÔT

Grand prix de caisses à savon

L'association des commerçants, artisans et professions libérales de la commune, organise une nouvelle édition de course de caisses à savon les 8 et 9 juin prochains, dans un format plus étendu. Amateurs de vitesse ou simplement porteurs d'un petit grain de folie, venez participer à cette grande course de caisses à savon qui se déroulera à la Jamonière.

Une initiative récompensée

En novembre dernier, l'association a eu la bonne idée de participer au

concours « Imagin'Actions » proposé par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée) avec le soutien du Crédit Mutuel Océan et la participation de l'UKA (Fédération vendéenne des unions commerciales et artisanales). Son dossier a été récompensé avec l'octroi d'une subvention de 2 750 €. Bravo !

Les inscriptions sont lancées.



En savoir plus : caissesasavon-poire85.fr

⇒ CADRE DE VIE

Acquisition

Mi-décembre, la commune a fait l'acquisition d'une maison et d'un terrain situé 32 boulevard des Deux Moulins. La réflexion est en cours sur le devenir de cette parcelle d'une surface totale de 1 162 m² : agrandir le parking de la Martelle, répondre à la question du bien vieillir...



⇒ SPORT

Le RAPV organise son premier Ultra Solidaire !

L'association Raid Aventure Pays de Vie organise son premier Ultra Solidaire les 4 et 5 mai prochains. Le principe : 1 tour = 1€ reversé à une association. Trois formats sont proposés : 100 miles (160 Km) à 100€, 50 miles (80 km) à 50€ et 25 miles (40 km) à 25€. La course aura lieu sur le site du Moulin à Élise.

Inscriptions ouvertes sur HelloAsso.

⇒ ARRÊT DU CUIVRE

Fibre : pensez à vous raccorder !

Pour rappel, l'extinction du réseau cuivre prévue sur la commune va se réaliser en 2 étapes :

■ **31 janvier 2024** : arrêt de la commercialisation des lignes cuivre (ADSL) par tous les opérateurs commerciaux.

■ **31 janvier 2025** : arrêt des services sur le réseau cuivre (arrêt du téléphone et du réseau internet pour tous les utilisateurs qui n'ont pas basculé vers une offre fibre).

Un dispositif spécifique est mis en place par Vendée Numérique pour vous aider dans votre opération de raccordement à la fibre.

Près de 100 personnes ont été reçues en mairie depuis avril dernier. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur www.vendeenumerique.fr ou en contactant la mairie au 02 51 31 80 14.

Réunion publique jeudi 15 février

Afin de répondre aux questions des particuliers sur le déploiement de la fibre et la fin du réseau cuivre, Vendée Numérique organise une réunion publique d'information jeudi 15 février à 19h à la salle Les Quatre Rondes à Aizenay (rencontre avec les opérateurs commerciaux à partir de 17h).



chiffres clés

À ce jour, **95 % du déploiement de la fibre a été réalisé sur la commune** :

4 748 adresses recensées sur **4 503** adresses déployées.

74,5 % des adresses éligibles sont déjà raccordées à la fibre.

Le Poiré-sur-Vie est la **première commune de Vendée** à atteindre ce taux de commercialisation.

Agents municipaux : compétences et engagement au service des Genôts



Certains sont en couverture de ce nouveau Poiré Mag. D'autres témoignent dans le film présenté aux cérémonies des vœux : les agents de la mairie vous accompagnent au quotidien.

Éducation, petite enfance, voirie, bâtiments, espaces verts, vie associative, vie sociale, prévention et sécurité, mais aussi finances et urbanisme..., le personnel communal intervient dans plusieurs domaines d'action. Vous pouvez découvrir quelques facettes dans ce premier numéro !

Une grande variété de métiers

À chaque instant de votre vie, vous utilisez les services publics mais bien souvent sans le savoir : en vous déplaçant dans les rues que nous entretenons et que nous éclairons ; quand vos enfants mangent au restaurant scolaire, vont à la crèche ou restent à la garderie, quand vous pratiquez du sport dans nos équipements...

Quand un enfant naît, on le déclare à la mairie ; quand on a besoin d'un coup de pouce, c'est la commune, via son CCAS ; à la sortie des écoles, les enfants sont protégés par des policiers municipaux... Les agents territoriaux sont à votre service et la municipalité accorde une grande importance au service rendu à la population.

« Nous avons une grande variété de métiers » souligne Delphine TRAINEAU, responsable des Ressources Humaines, « cela va des officiers d'état civil aux animateurs périscolaires, des chargés de communication aux travailleurs sociaux, des policiers municipaux aux agents du pôle technique (électricien, maçon, élagueur...) ».

La commune recrute sur un panel très étendu de métiers.

Retrouvez les offres d'emploi à pourvoir sur : www.lepoiresurvie.fr/decouvrir/emploi-et-stages

Rendre notre administration toujours plus efficace

Véronique MARTIN est directrice générale des services de la mairie depuis 2012. « Je suis là pour accompagner l'équipe municipale afin de mettre en œuvre les décisions qui sont prises, les expliquer aux services et faire en sorte que les objectifs soient atteints. Une de mes priorités est de permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions, de rendre notre administration toujours plus efficace afin d'apporter le meilleur service aux Genôts ».



chiffres clés



108 agents



Environ 35 métiers différents



Moyenne d'âge 44 ans



66 % de femmes



Dossier

Unité de propreté : un service essentiel

La municipalité mobilise d'importants moyens humains et matériels pour assurer la propreté des équipements de la commune. Six agents composent ce service souvent discret, parfois invisible, mais ô combien essentiel.

Salles associatives et culturelles, complexes sportifs, mairie... : ils

entretiennent près de 20 bâtiments publics chaque semaine. « Nous avons la chance d'être bien équipés avec du matériel ergonomique, c'est un confort de travail. Nous avons suivi des formations sur les gestes et postures afin d'éviter les blessures ».

Un métier utile afin de rendre nos équipements plus agréables. « Mais il y a encore parfois des incivilités, du manque de respect ». Alors n'oublions pas que la propreté, c'est l'affaire de tous !



Merci à celles et ceux qui font vivre notre commune. Merci aux équipes qui m'entourent, agents comme élus, et qui s'engagent quotidiennement et avec dévouement pour tous les habitants. Leurs compétences constituent une richesse qu'il est important de pouvoir mettre en valeur.

Sabine ROIRAND
Maire



Au premier plan : Chrystelle BLAIN. De gauche à droite : Laëtitia OIRY et Pauline GAUTHIER

Des missions variées pour le service Aménagement et Urbanisme

Construire une maison, une véranda, un garage, un abri de jardin, installer une clôture, modifier l'aspect extérieur d'une façade... : tous ces actes sont soumis à autorisation et s'inscrivent dans une réglementation bien précise.

« Une de nos principales missions est de renseigner les habitants sur les documents et règles d'urbanisme en vigueur afin de s'assurer de la bonne conformité de leur projet » résume Laëtitia OIRY, responsable de ce service qui compte deux autres agents : Chrystelle BLAIN et Pauline

GAUTHIER, tout récemment arrivée.

Cette équipe polyvalente procède à la pré-instruction des autorisations du droit des sols (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables...), contrôle la conformité des travaux, sans oublier le suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUi-H).

Gestion du foncier et aménagement du territoire

Le service gère également le patrimoine foncier de la commune

et le suivi des acquisitions et ventes, comme la commercialisation des parcelles dans les lotissements communaux.

En lien avec les élus, les agents participent aux études liées à l'aménagement du territoire. « Notre rôle est d'assurer un développement cohérent en conservant un équilibre entre l'existant et les projets à venir. Ce qui nous plaît dans ce travail, c'est la variété des missions, être en contact direct avec les habitants pour les aider à réaliser leurs démarches ».

EHPAD Yves COUGNAUD : des professionnels investis pour le bien-être des résidents



La résidence est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. L'établissement accueille 88 résidents et emploie 55 agents. Auxiliaires de soins, infirmières, psychologue, animatrices, secrétaire... : ces professionnels (ou professionnelles car ce sont principalement des femmes !) exercent des missions variées au cœur de l'humain.

« J'aime prendre soin des personnes âgées, les écouter. Elles ont plein de choses à nous apprendre » explique Emmanuelle, aide-soignante à l'EHPAD depuis plus de 6 ans. « Et puis l'ambiance est bonne, il y a ici un bel esprit d'équipe ».

grand angle



→ VALORISATION

Des compétences reconnues

Trois fleurs au label «Villes et Villages Fleuris»

Fin 2023, la commune a vu sa 3ème fleur confirmée avec les félicitations du jury lors la remise des prix « Villes et villages fleuris en Pays de la Loire ».

Ce dernier a notamment salué l'engagement des élus et le travail quotidien des agents pour aménager durablement les

paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine.

Cette distinction est une belle récompense pour l'effort consenti par la municipalité au bénéfice d'un meilleur cadre de vie offert aux habitants.



Restauration scolaire : des repas de qualité

Pour la septième année consécutive, la cuisine municipale genôte obtient le label « Ecocert En Cuisine » !

Cette certification récompense le travail engagé depuis plusieurs années : des circuits courts pour l'approvisionnement, des produits frais et de préférence en provenance de l'agriculture biologique sans oublier les actions pédagogiques et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une belle reconnaissance pour le travail de toute l'équipe !

chiffres clés



10
agents
au service
Espaces Verts



80
hectares
à entretenir



50
kilomètres
de sentiers
pédestres
balisés



14
sites d'éco-
pâturage avec
des moutons



0
phyto en place
depuis plus
de 15 ans



Le saviez-vous ?

Chaque année, plus de 146 000 repas sont préparés par la cuisine municipale, 90% des plats sont faits maison avec 60% de produits locaux et 32% issus de l'agriculture biologique.



Un nouveau groupe scolaire à la rentrée 2025

En septembre 2025, un nouveau groupe scolaire réunissant les écoles publiques du Chemin des Amours et de l'Idonnière verra le jour. L'objectif principal est d'offrir aux enfants, enseignants et agents de bonnes conditions d'accueil et de travail.

Le projet

Le projet, retenu lors du conseil municipal du 24 janvier 2023, est l'extension de l'école de l'Idonnière et de la cuisine municipale sur une surface d'environ 1 000 m². Un parking de 50 places sera également aménagé.

L'avant-projet définitif

La maîtrise d'œuvre de cette extension et restructuration est assurée par le cabinet Fardin de Cholet pour une mise en service des nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2025-2026. Une première esquisse a été présentée en septembre 2023 avant la validation fin décembre de l'avant-projet définitif. Ce document va servir à déposer le permis de construire pour ensuite lancer l'appel d'offres au printemps prochain. Les travaux débuteront avant l'été et devraient se dérouler sur un an environ.

Répondre aux normes du développement durable

Parmi les choix d'aménagements envisagés, les élus souhaitent

notamment mettre l'accent sur la végétalisation des cours de récréation, la récupération des eaux pluviales, l'installation de panneaux photovoltaïques, des extensions en ossature bois et des matériaux biosourcés.

Quel nom pour l'école ?

En parallèle, la réflexion est lancée dans les écoles avec les enseignants et les enfants pour choisir le nom de cette future école. Le choix définitif sera fait avant les vacances d'été.



« À chaque étape d'avancement du projet, des rencontres ont été organisées avec les élus, les agents, les enseignants et en conseils d'école afin de recueillir les remarques et suggestions.

Blandine DANIEAU
Adjointe en charge
du scolaire, périscolaire,
enfance et jeunesse



chiffres clés



305

élèves au 1er janvier 2024
(137 au Chemin des Amours et
168 à l'Idonnière)



800 m²

de panneaux photovoltaïques
pourraient être installés sur
la future école



200 000 €

de subventions de l'État obtenus
D'autres demandes à venir auprès de
l'État et du Département.

Début des travaux au plan d'eau du Parc du Moulin à Elise



Mardi 9 janvier a marqué le lancement officiel des travaux. Élus et agents se sont réunis pour vivre cette étape clé pour ce site emblématique : l'ouverture des vannes pour la vidange du plan d'eau. Une belle réalisation qui préservera tous les usages : le loisir, la promenade, la pêche et le Moulin à Élise.

Cette vidange, autorisée par les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) s'effectuera sur plusieurs mois, en collaboration avec l'association de pêche « Le Dard » pour la récupération des poissons.

Un projet essentiel

Le plan d'eau est un lieu de loisirs et patrimoine. C'est aussi un espace vital pour notre écosystème local. Cependant, il ne répond plus aux normes d'état écologique requises. Sa restauration est devenue essentielle. Elle permettra de proposer un espace plus respectueux de l'environnement et plus adapté au changement climatique.

« Le projet comprend la restauration de la continuité écologique du ruisseau du Ruth tout en maintenant le plan d'eau ainsi que les activités et

la valorisation du patrimoine de ce site, dans un cadre paysager durable et agréable pour tous » explique Fabrice GUILLET, adjoint en charge des infrastructures et du cadre de vie.

Le curage et les travaux d'aménagement pourraient débuter en août prochain, après l'obtention des autorisations nécessaires.

Plus d'infos
www.lepoiresurvie.fr

La rue de la Martelle en travaux

Jusqu'à fin juin 2024, la rue de la Martelle est fermée à la circulation. L'accès reste possible pour les piétons. Les livraisons peuvent se réaliser en accord avec le conducteur de travaux.

Les travaux prévus sont la dépose des trottoirs et des enrobés, le recalibrage de la rue avec un trottoir aux normes PMR, une voirie en sens unique, un contre-sens cyclable et un trottoir dans l'emprise restante.

Le passage surélevé sera supprimé et remplacé soit par un « stop », soit par un « cédez-le-passage » au milieu de la rue donnant la priorité à la rue de la Gare.

Les objectifs de ces travaux sont d'apaiser la circulation et de sécuriser les cyclistes et les piétons. Un bilan sera fait après une phase de test.

La rue de la Brachetière va faire peau neuve

La consultation des entreprises est en cours pour la partie assainissement (eaux pluviales / eaux usées). Les travaux seront réalisés entre juin et octobre 2024.

Au printemps 2025, place à la voirie avec la réfection des trottoirs, la création d'une piste cyclable et un nouvel enrobé. Sécurisée, améliorée et embellie,

la rue va prendre un nouveau visage pour le plus grand confort de ses usagers et des riverains.



« Les rues de la Martelle et de la Brachetière intégreront des liaisons douces, piétonnes et cyclables. Une voie cyclable entre le centre-ville et l'Idonnière sera réalisée et nous mettons tout en œuvre que celle prévue entre le quartier de la Ribotière et le Beignon-Basset puisse commencer en 2024.

Cyril GUINAUDEAU
 Conseiller délégué à la voirie
 et à l'agriculture



➔ Anthony CAILLAUD
Chef du centre de secours

« L'envie d'aider les autres »

Samedi 27 janvier, lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, Anthony CAILLAUD s'est vu remettre les galons de capitaine. Une récompense honorifique qui vient saluer un engagement de près de trois décennies au centre de secours du Poiré-sur-Vie.

« J'ai toujours aimé rendre service, être utile ». Âgé de 44 ans, Anthony est devenu pompier volontaire à l'âge de 18 ans. Et cela fait maintenant 26 ans que sa passion le pousse toujours plus en avant, au service des autres.

Pompier volontaire, c'est d'abord une passion

Un engagement qui trouve écho dans sa vie professionnelle car Anthony est employé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Vendée en tant que responsable maintenance et contrôles réglementaires. « Au début de ma carrière, j'ai travaillé 13 ans au sein du garage genôt Piveteau ».

« Partir en intervention ensemble, ça rapproche »

Depuis 2019, Anthony est chef du centre de secours. « Je m'occupe plus particulièrement du recrutement des volontaires, du suivi administratif, des relations avec le SDIS... ».

Sur la commune, ils sont 32 hommes et 10 femmes mobilisés pour notre sécurité. « On se connaît tous. Nous nous retrouvons avec plaisir en dehors de nos missions, pour des repas ou des événements organisés par l'Amicale. Partir en intervention ensemble, ça rapproche ».

Favoriser la disponibilité des pompiers volontaires

« La nuit et le week-end, nous avons un roulement de gardes. En semaine, nous fonctionnons avec les personnes disponibles. Il est nécessaire d'habiter à proximité de la caserne afin de pouvoir intervenir rapidement ». En effet, entre la sonnerie du bip et le départ en intervention, il se passe entre 5 et 7 minutes.

Et pour justement favoriser la disponibilité en journée, des conventions sont signées avec des employeurs. La mairie permet ainsi à 8 de ses agents pompiers volontaires d'intervenir durant leur temps de travail si nécessaire. Les employeurs intéressés peuvent contacter Anthony pour en savoir plus.

Un engagement dès le plus jeune âge

Combinaison bleue, casque vissé sur la tête, mains gantées et chaussures

de sécurité aux pieds : « ils sont une quinzaine à enfiler la tenue de sapeur-pompier tous les samedis matin pour des cours théoriques et pratiques, du sport, des manœuvres... ». Une formation qui existe depuis 20 ans cette année via une entente entre la commune, Aizenay et Saint-Etienne-du Bois. « L'intégration se fait à 14 ans et attire de nombreux jeunes passionnés qui seront ensuite rapidement opérationnels ».

Et puisqu'être pompier, c'est souvent une histoire de famille, Anthony n'échappe pas à la règle : sa fille vient justement de rejoindre les Jeunes sapeurs-pompiers en septembre dernier. La relève est assurée !

 anthony.caillaud@sdis-vendee.fr

chiffres clés

42 sapeurs-pompiers volontaires

Âge moyen : 34 ans (le plus jeune a 18 ans, le plus âgé 59 ans)

637 interventions en 2023 dont 449 pour des secours d'urgences aux personnes (chutes, malaises...)

13 000 habitants sur le secteur d'intervention (Le Poiré-sur-Vie*, La Génétouze et Belleville-sur-Vie).

*Le Beignon-Basset est rattaché à La Roche-sur-Yon.

5 choses à savoir sur ...



La vidéoprotection

Dans quelques semaines, la commune va mettre en œuvre un programme de vidéoprotection sur son territoire. Même si ce nouvel équipement ne pourra pas solutionner tous les problèmes de sécurité, l'objectif est de rassurer la population, de faciliter la résolution des enquêtes par les forces de l'ordre, et surtout de dissuader les auteurs d'incivilités de passer à l'acte.

1

UN DIAGNOSTIC RÉALISÉ

Avant d'installer des caméras, la commune a fait réaliser un diagnostic par un référent sûreté de la Gendarmerie nationale. Elle a ensuite obtenu l'avis favorable du Préfet après constitution d'un dossier détaillé indiquant le nombre de caméras, leur emplacement, leur orientation...

Recrutement d'un troisième policier

Le conseil municipal a décidé fin 2023 la création d'un troisième emploi de policier municipal afin de renforcer les actions de prévention mais aussi mieux intervenir quand cela est nécessaire (candidatures ouvertes jusqu'au 15 février 2024).

Les agents seront installés dans un espace dédié à la Passerelle (bâtiment derrière la mairie) avec un accès direct pour les habitants.

2

LES LIEUX CIBLÉS

À partir des études techniques réalisées et des visites sur le terrain, 6 sites ont été identifiés pour l'installation des caméras de vidéoprotection :

- Le cœur de ville (place du Marché, place de l'Eglise et le parking des Jardins),
- Le site du Parc du Moulin à Elise,
- Le croisement de la rue de la Colonne et de la rue des Hirondelles,
- Le rond-point de la Gendronnière, Croix des Chaumes 1 et 2,
- Le rond-point de la rue des Pruniers, la rue Auguste Gendreau et la rue de la Croix Bouet,
- Le site du Parc des Pensées (espace de parking).

3

UNE MISE EN SERVICE AU PRINTEMPS

Les travaux ont débuté fin décembre pour une mise en service courant avril. Le montant est estimé à 185 340 € TTC.

4

LE VISIONNAGE DES IMAGES

Première chose à savoir : les caméras ne filment pas les propriétés privées. La conservation des images ne dépasse pas trente jours (cette limite peut toutefois être dépassée en cas de procédure judiciaire en cours).

Aucune personne ne sera assise derrière un écran à visionner les caméras. Les images sont seulement enregistrées. Le visionnage n'est autorisé qu'aux personnes habilitées à le faire et sur des motifs bien précis.

5

UNE CHARTE RÉDIGÉE

Soucieuse d'aller au-delà des garanties prévues par le législateur et de renforcer la transparence autour de la mise en place et du fonctionnement de cet outil, la municipalité a souhaité mettre en place une charte éthique. Ce document est tenu à la disposition des usagers sur le site internet de la commune.



DU 17/02
AU 3/03

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

DU 17 FÉVRIER AU 3 MARS

À quelle heure on ment ?
Une comédie de Vivien LHERAUX
organisées par Coup de Théâtre

La Martelle

Mercredi 28 février
à 20 h 30

Vendredi 23 février et 1^{er}
mars à 20 h 30

Samedi 17 et 24 février, 2
mars à 20 h 30

Dimanche 18 et 25 février, 3
mars 15 h

Réservation :
www.theatre-lepoiresurvie.fr

animations

SAMEDI 3 FÉVRIER ET 16 MARS

Concours de belote
Organisés par les Genêts d'Or
à partir de 13 h 30

La Martelle
 fernandjauffrit@orange.fr

MARDI 13 FÉVRIER

Don du sang
Organisé par l'Association
Intercommunale des Donneurs de
Sang Bénévoles
Salle Eden à La Gënëtouze

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LUNDI 19 FÉVRIER

Dépistage auditif
Organisé par Audika et Mutualia
en partenariat avec le CCAS
de 9h30 à 17h

La Martelle
 Gratuit sur inscription
02 51 31 80 14

sport

VENDREDI 23 FÉVRIER

Disco Roller
Organisée par MRS Roller
De 19h à 23h

Salle de sport du Beignon-Basset
 secretariat.mrs@gmail.com

spectacle

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MARS

Cinéma
Organisé par Ciné Le Poiré
Familles Rurales
La Martelle

www.cinelepoire.com



JEUDI 15 FÉVRIER

Réunion publique sur la fibre
Organisée par Vendée Numérique et la
mairie d'Aizenay
Plus d'infos page 9
à 19h

Salle Les Quatre Rondes à Aizenay
 Entrée libre

BASKET : TOURNOI QUALIFICATIF U15 MIE CÂLINE

SAMEDI 24 FÉVRIER

Tournoi qualificatif U15 Mie Câline
Organisé par la JA Basket

Complexe sportif de l'Idonnière
 Toute la journée
 Gratuit

www.lamiecalinebasketgo.com



24/02

SAMEDI 16 MARS

Chant'Appart

Valentine LAMBERT et Baptiste VENTADOUR

Chez Dominique et Annie MARBOEUF /
Didier et Catherine CHIRON.
37 La Tenaillère

➔ dom.annie@9online.fr /
06 09 82 87 58
www.chantappart.fr



DU 22 AU 24 MARS

Festival Acoustic
Plus d'infos page 6

Bonne année 2024 !

Nous souhaitons tout d'abord vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit riche en moments partagés et rencontres constructives.

Ces moments partagés se sont déjà concrétisés par deux ciné-débats organisés en 2023 par notre association Le Poiré Autrement. L'un sur les gestes à adopter pour préserver notre planète et l'autre sur la précarité au travail, thèmes d'écologie et de gauche qui, comme vous le savez, nous sont chers. Nous souhaitons poursuivre ces échanges avec vous en 2024.

Nous continuerons à œuvrer, au sein des diverses commissions municipales, pour défendre nos convictions et favoriser l'équité sociale, l'écologie, le bien vivre ensemble. C'est ce qui nous motive !

Elus d'opposition, nos luttes se poursuivent. Elles concernent par exemple la progressivité des tarifs périscolaires, l'obtention de la « cantine à un euro » n'ayant été qu'une étape. Beaucoup de choses sont encore à améliorer, surtout en cette période de forte inflation.

Nous resterons également vigilants sur les différents aménagements prévus, comme par exemple les liaisons douces encore trop peu nombreuses, l'aménagement du plan d'eau, la nouvelle école publique. Nous demandons par exemple qu'un service de transport soit instauré pour les familles impactées par la délocalisation. L'aménagement du haut de la place sera également un enjeu fort !

Les élus

Le Poiré autrement



ANIMATIONS MEDIATHÈQUE

21 FÉVRIER ET 20 MARS

Histoires pour enfants
pour les 3/8 ans

📍 Médiathèque Cœur de Ville
19 rue des Chênes

🕒 11h

📄 Gratuit (inscription conseillée)

23 MARS

Bébés lecteurs
pour les 0/3 ans

📍 Médiathèque Cœur de Ville
19 rue des Chênes

🕒 10h

📄 Gratuit (inscription conseillée)

LES HORAIRES D'OUVERTURE

➔ **Mairie du Poiré-sur-Vie**

Lundi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Jeudi > de 9h à 12h30
Vendredi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi > de 9h à 12h

➔ **Médiathèque Cœur de ville**

Lundi > de 15h30 à 18h30
Mercredi > de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h30
Jeudi > de 16h30 à 18h30
Vendredi > de 16h30 à 19h
Samedi > de 10h30 à 13h

➔ **Médiathèque Beignon-Basset
Maison de quartier Agora**

Mercredi > de 10h30 à 12h30
Vendredi > de 16h30 à 18h30

➔ **Déchèterie du Poiré-sur-Vie**

Lundi, Jeudi, Vendredi > de 13h30 à 17h30.
Mercredi, Samedi > de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi > de 14 h 30 à 16 h 45
Dimanche > de 9 h à 12 h 15
Fermée le mardi.

➔ **Piscine du Poiré-sur-Vie
rue du Petit Bois**

Horaires en période scolaire
Lundi > de 12 h 40 à 13 h 45*
Mardi > de 19 h à 21 h
Mercredi > de 8 h 30 à 10 h 45
et de 15 h à 17 h
Jeudi > de 12 h 40 à 13 h 45*
Vendredi > de 19 h à 21 h
Samedi > de 14 h 30 à 16 h 45
Dimanche > de 9 h à 12 h 15

* grand bassin uniquement

L'application



IntraMuros

Alertes,
Actualités,
Événements,
Annuaire...



Téléchargement gratuit



PLUS D'INFOS SUR

www.ville-lepoiresurvie.fr

